

## **Richard Gasquet témoigne sans langue de bois sur son test positif du 28 mars 2009 au tournoi *Masters 1000* de Miami**



*A revers et contre tout.* – éd. Stock, 2022. – 282 p (pp 123-146)

### **L’AFFAIRE**

« Il est plus de 22 h ce soir du jeudi 30 avril 2009, j'observe le magnifique Fora Italico qui accueille le tournoi Masters 1000 de Rome (...) Mais, pour la cinquième fois de l'année, après Melbourne, Rotterdam, Miami et Barcelone, je suis soumis à un contrôle antidopage, dont la seule conséquence est a priori de faire patienter les rares journalistes français présents, qui attendent de recueillir mon ressenti sur le match et mon état de forme avant Roland-Garros.

#### **Coup de massue : informé de son contrôle positif à la cocaïne par l'ITF**

Le lendemain matin, je file à l'aéroport avec ma mère. Avant l'embarquement, je reçois un drôle de coup de fil. Je n'y comprends pas grand-chose, la conversation est brève, en anglais plutôt technique; on me parle de «métabolite», et on m'ordonne de rappeler l'International Tennis Federation (ITF). J'ai un mauvais pressentiment mais je me dis : « *Bon, on verra, ça ne peut pas non plus être trop grave.* » Mauvaise analyse ... A mon arrivée à Roissy, les mots de mon agent, Nicolas Lamperin, claquent comme un fouet. Il m'annonce: « *Tu as été contrôlé positif à la cocaïne à Miami.* » Je ne cache rien de ma sidération : « *C'est quoi cette connerie ? Putain, je ne vois pas comment c'est possible ...* » (...)

Pourtant, le piège se referme. Il faut se faire expliquer par l'ITF de quoi il est question exactement, et vite organiser ma défense avant le jugement prévu en juillet. C'est la panique. Je n'arrive d'abord pas à comprendre ce qui a pu arriver, et encore moins à m'en justifier auprès de mes proches. Mais, rapidement, j'arrive à cerner le seul scénario possible. Je me souviens de la veille du contrôle, une fête dans une boîte de nuit à Miami Beach, le Set. Je revois le film de ma soirée. J'étais arrivé du tournoi d'*Indian Wells* en Californie, l'épaule en feu, convaincu que cette blessure m'empêcherait de disputer le tournoi après quelques échanges de balles à l'entraînement avec le Joueur espagnol Feliciano Lopez. (...)

#### **Au Set, nous finissons par nous embrasser**

Le lendemain matin, je savais que j'allais devoir signifier mon forfait au juge-arbitre. En attendant, on me proposait d'aller écouter Bob Sinclar, un DJ star de l'époque, qui officiait pour le rendez-vous annuel de la fête de la musique électronique. Et nous voilà au Set avec un petit groupe de compatriotes. Je rencontre une Française. Nous discutons un peu ; c'est plutôt prometteur et nous finissons par nous embrasser. La soirée se poursuit dans une boîte un peu nulle juste à côté, je prends son numéro de téléphone ; puis, parce qu'il est quatre heures et demie du matin et que je suis fatigué, je rentre seul à l'hôtel. Je me lève assez tôt dans la matinée pour me rendre au club,

sur la magnifique presqu'île de Key Biscayne, et me retirer comme prévu du tournoi. **Je passe aussi un contrôle antidopage, sans souci et sans crainte** (...)

## Des avocats aguerris

Je raconte tout cela aux avocats qui sont chargés de me défendre. Je sais que je n'ai pas pris de cocaïne; je me demande ce qui explique la présence de traces dans mon organisme. Est-ce une question de particules dans l'air de la boîte de nuit ? Du contenu d'un verre que j'ai pu boire là-bas ? Toutes les possibilités sont évaluées. Le seul élément concret vient du laboratoire de Montréal qui a effectué les analyses du prélèvement, et annonce que les traces de cocaïne sont de 0,146 microgrammes par ml. L'équivalent de deux grains de sel (...)

Heureusement, je me sens bien entouré. On a fait appel à des avocats anglais en vue du procès qui se tiendra à Londres, et au spécialiste qui avait précédemment défendu Martina Hingis dans une affaire également liée à la cocaïne. Débarque très vite Ramzi Khiroun, conseiller spécial d'Arnaud Lagardère. Il connaît tout Paris et je lui parle presque quotidiennement au téléphone. Je sens le professionnel de la communication de crise, celui qui en a vu d'autres; d'une certaine manière, c'est rassurant : il est intelligent et compétent (...)

## Début mai arrive la déflagration

Puis, un jour, arrive la déflagration. Après deux ou trois jours d'attente, on me prévient: « *Ça va sortir ce soir.* » Une petite phrase, très vague, qui signifie que les médias s'emparent de l'affaire. Ils dévoilent que les mesures des traces de cocaïne annoncées au début de l'affaire dans la presse sont fausses, qu'il y a une confusion entre nanogrammes et microgrammes. (...)

La bombe médiatique explose alors que je suis à Saint-Cloud, au domicile de mon entraîneur Éric Deblicker, accompagné de mon agent. Je reçois un flot de messages, sur tous les téléphones, et mon visage apparaît en continu sur les chaînes d'info. Je n'ai répondu à aucune sollicitation depuis plusieurs jours, mais je sens le monde s'agiter frénétiquement, la violence s'attiser. C'est à ce moment que je commence à paniquer, vraiment.

Les premières nuit sans sommeil arrivent. Les journaux télévisés font leur ouverture en me comparant à des vedettes de show-biz cocaïnées. Les commentateurs multiplient les analogies entre les « *lignes blanches* » des courts et celles des rails de coke. Une équipe de *Paris Première* est envoyée à Miami Beach pour enquêter sur le *Dope Land floridien*. Cette médiatisation m'effraie; je me retire de Facebook, où les messages sont incessants, et loin d'être compatissants. (...)

## Henri Leconte, sans rien connaître de l'affaire, m'enfoncé

Certaines réactions me blessent particulièrement ... Parmi elles, Henri Leconte a été dans les premiers à prendre part à cette chasse à l'homme. On me rapporte les propos qu'il a prononcés sur une radio : « *Quand on joue avec le feu, on se fait prendre. Qu'il assume les conséquences si, bien sûr, c'est confirmé. C'est dommage, il va briser sa carrière, qui était déjà entamée par beaucoup de blessures. Je ne cautionne pas, je suis contre et il doit assumer.* » Il me désigne coupable, et déjà jugé. J'en ai été très déçu. Il m'arrive encore de le croiser, mais je ne lui ai reparlé qu'une fois, quelque temps après cette histoire. Ce que je lui ai dit ? « *Imagine si, à ma place, il y avait eu ton fils ? Je n'aurais pas aimé avoir un père comme toi.* »

De la part du reste du tennis français, j'aurais aimé plus de soutien. Même si je suis reconnaissant à Guy Forget et à Fabrice Santoro de m'avoir défendu, d'autres auraient pu en faire plus. Je pense notamment à Jo, Gilles et Gaël. Je n'ai jamais caché que leur comportement m'avait laissé amer; je ne le cache toujours pas. (...) Quelques semaines après, à la fin du mois de mai, je regarde d'un œil distrait l'édition de Roland-Garros dont j'ai été exclu. Lors d'une interview, un journaliste demande à Jo son avis sur l'interdiction qui m'a été imposée de fréquenter l'enceinte du tournoi - oui, je m'étais vu interdire l'entrée pour cause de suspension provisoire, comme si j'allais venir voir les matches, et qui sait, pourquoi pas bouffer au self et taper la discussion :

- Ça va, et toi ?

- Ouais, tranquille, tout va bien, j'ai le procès dans quinze jours ...

## Même les amis les plus proches ne semblaient pas me croire

Bref, c'était une mesure inutilement vexatoire sur laquelle Jo était interrogé. Il avait répondu, sèchement : « *Ce sont les règles.* » Ma mère regardait la télévision à côté de moi ; il y a eu un long silence dans le salon. Je lui en ai voulu, à Jo. Même les amis les plus proches ne semblaient pas me croire. (...) En attendant, j'ai l'impression que tout le monde ne parle que de ça. La presse se montre plus insistante, s'étonnant des consignes de black-out, comme si le « camp Gasquet » s'isolait afin de peaufiner une défense plausible. Mais il n'y a pas de défense ! Je n'ai tout simplement rien à dire, et pas la moindre idée de ce qui a pu se passer. Je me retrouve acteur involontaire d'un polar... Nous décidons même d'envoyer un détective privé à Miami pour qu'il inspecte le *Set* et ses recoins. Avec mon agent, nous prenons rendez-vous avec la jeune femme que j'ai embrassé cette nuit-là, elle aussi de retour à Paris.

## Rencontre avec la jeune femme qui m'a piégé involontairement

Nous nous retrouvons dans un bar. Elle est plutôt sympathique, même si je sens bien qu'elle n'est pas ravie d'être embarquée dans une histoire pareille. Je lui pose les questions qui me hantent : « *Tu as vu des trucs circuler ce soir-là ?* » « *Comment est-il possible que j'aie des traces dans le sang selon toi ?* » (\*) Et elle de me répondre : « *Je ne sais pas, je n'ai rien vu.* » A la sortie de ce rendez-vous, je ne suis pas plus avancé et les avocats décident de porter plainte contre X pour administration de substances nuisibles.

**(\*) Dr JPDM :** en réalité, c'est dans les urines que les laboratoires recherchent les métabolites de la cocaïne.

## Grâce aux examens capillaires, la thèse du baiser contaminant prend son sens

Tout comme moi, qui suis allé à Strasbourg pour en effectuer un, la jeune femme en question est alors obligée de se soumettre à un test capillaire qui, à partir d'un simple cheveu, permet de remonter le temps afin d'évaluer une potentielle consommation de substances - ainsi que la régularité de la prise. **Il s'avère que cette jeune femme en était en fait une consommatrice régulière** ... ! De mon côté, rien à signaler. De ce dernier point, j'étais persuadé, mais ces tests achèvent de convaincre mes avocats de ma bonne foi. La thèse du baiser contaminant prend son sens (...). Lorsque je m'aventure dans la rue, des mecs en costume passent leur doigt sous leur nez, accompagnant le tout avec des bruits de reniflement. Décidément, cette drogue me suit partout (...) Même au Parc des Princes, où j'aime tant aller, je suis traqué. Un soir de défaite du PSG, je vois de ma place en tribunes un horrible tifo des Authentiks, où il est écrit : « *Gasquet, de la poudre dans le nez ... Bazin [le président d'alors], de la poudre aux yeux ! Investissez !* » Encore une fois, je suis blessé (...)

Heureusement, tout le monde n'a pas été aussi humiliant à mon égard. Je peux même me vanter d'avoir, à cette même époque, fait l'objet d'un toast porté par John McEnroe, Mats Wilander et Yannick Noah. C'était en plein Roland-Garros, celui dont les portes m'avaient été fermées (...)

## Depuis le début de l'affaire, j'ai pris huit kilos, je suis énorme

J'ai pris huit kilos depuis le début de l'affaire. Je suis énorme. Je bouffe n'importe quoi, bois deux litres de Coca par jour .. Cela fait deux mois que je n'ai pas touché une raquette ni fait le moindre exercice physique. Je n'en ressens pas l'envie (...)

Effectivement, j'ai le physique de quelqu'un qui a été emmuré vivant. Deux ans de suspension planent sur moi ; cela sera décidé au terme d'un procès de deux jours qui s'ouvrira à Londres, au beau milieu de Wimbledon, dans un immeuble de la City (...). J'avais été prévenu que le procès serait long. Et il l'est : dix heures par jour ... ! J'entre dans la salle et la première chose que je me dis, c'est : « *Ce n'est pas possible, on dirait que j'ai tué quelqu'un ...* » Autour de moi, un décorum d'assises : trois personnes au centre de la salle sont convoquées pour mener à bien le jugement - un avocat qui fait office de président, un médecin et un expert scientifique composant le tribunal antidopage de l'ITF. Tout cela pour deux grains de sel de coke (...) Je ne peux pas être plus tendu : engoncé dans mon costume-cravate qui rend la chaleur insupportable, je subis de longs débats

techniques en anglais. Pendant une heure d'interrogatoire sarcastique, l'avocat de la partie adverse (« un vrai con », je n'arrête pas de me le répéter intérieurement) cherche évidemment à me piéger à chaque phrase, sur les faits, les heures du soi-disant « crime » ; mais je sais exactement ce que j'ai fait et je suis - excusez-moi la métaphore tennistique - « indébordable ».

## **La thèse de l'absorption involontaire est scientifiquement possible**

Nous arrivons enfin à la thèse de l'absorption involontaire, celle du baiser, qui est le point crucial. Notre toxicologue le confirme : « *Oui, à ce taux-là, cette thèse est envisageable.* » Le juge pose la même question au toxicologue de l'ITF, qui reconnaît également que cette piste pourrait tout expliquer. L'ensemble des juges constatent donc que cette thèse est scientifiquement plausible (...). Mais à ce moment, je suis persuadé que j'ai gagné. Je reste dans l'attente du verdict qui doit tomber quinze jours après les délibérations. Ce sont deux semaines de tension insoutenable (...) Quelques jours plus tard, le verdict tombe : je suis coupable. Il s'agit d'un jugement nuancé puisque je bénéficie d'une sanction clémente : une suspension de deux mois et demi avec la possibilité de rejouer dès le 15 juillet. Je suis délesté d'un poids. Seulement, l'AMA et l'ITF ont quinze jours pour faire appel - et, évidemment, ils usent de ce droit le soir du quatorzième jour, comme s'ils prenaient plaisir à diffuser leur poison lent. Alourdi, j'avais recommencé à m'entraîner, un peu, à Aix-en-Provence. Le contrecoup de l'appel m'arrête net pour encore quatre jours. Le stress est vite revenu.

## **J'ai probablement souffert d'un stress post-traumatique. On aurait dû m'accompagner davantage psychologiquement parlant**

L'épée de Damoclès sera présente jusqu'au procès du Tribunal arbitral du sport (TAS) en novembre à Lausanne (...) Mais, au vu de mon état général, je préfère décaler mon retour au 23 août 2009, au tournoi de *New Haven* aux États-Unis, que je prépare en allant m'entraîner avec Fabrice Santoro une semaine aux Hamptons, dans la banlieue cossue de New York (...)

Je me demande aujourd'hui si je n'ai pas souffert à l'époque d'un stress post-traumatique causé par cette affaire invraisemblable (...)

Mais on aurait pu et sans doute dû m'accompagner davantage, psychologiquement parlant, pendant cette épreuve. Dans ce domaine, je n'ai reçu aucun accompagnement, pourtant j'étais en perdition ; on ne pouvait pas ne pas le remarquer. Alors je me suis aidé tout seul. A cette époque, j'ai peur de tout. Après la boulimie des premières semaines, j'ai du mal à manger. Dans chaque plat qui m'est servi, j'imagine qu'il peut se cacher une substance nocive. Cela devient une véritable phobie. Chez les sportifs, il est courant de faire attention aux bouteilles dans lesquelles on boit à l'entraînement ; mais cette précaution n'existe pas pour la nourriture (...)

Je pars complètement en vrille, je me sens comme en *bad trip* constant. J'ai peur de tout, et je pense que puisqu'il m'est arrivé n'importe quoi, tout peut désormais m'arriver...

## **Il me faudra six mois pour oser embrasser une fille et encore plus de temps pour supporter un contrôle antidopage**

Il me faudra au moins six mois pour oser embrasser une fille. Et plus de temps encore pour supporter les contrôles antidopage. Mais après le dénouement de l'affaire, des séquelles sont encore présentes. A partir du début d'année 2010, je ne dors plus. Six mois d'insomnie. J'ai joué de nombreux matches avec moins de deux heures de sommeil au compteur (...) Le clap de fin se fait finalement entendre en novembre 2009, durant le tournoi de Bercy auquel je ne participe pas pour pouvoir répondre à la convocation du Tribunal arbitral du sport de Lausanne. **Je traverse cette dernière épreuve avec le soutien de cinq avocats, un agent et un conseiller spécial** (...)

C'est pire qu'à Londres : je sais exactement ce qu'il va se passer pendant l'audience puisque je l'ai déjà vécu.

## **Je suis innocenté par le TAS**

Mais, quinze jours plus tard, c'est l'heureux épilogue : je suis innocenté. **Le TAS m'exonère de toute faute ou négligence.** La quantité de cocaïne retrouvée dans mes urines est si faible qu'elle ne pouvait être que le résultat d'une exposition fortuite. Et comme il a été clairement établi que je

n'étais pas un consommateur, la contamination est devenue l'explication la plus plausible. Les dix semaines de suspension auxquelles j'ai été confronté ne figureront pas, en outre, dans mon « casier judiciaire » sportif. Sans compter que le TAS a statué, à l'unanimité, sur le fait qu'embrasser une femme dans une boîte de nuit la veille d'une compétition ne pouvait être retenu comme une négligence. Cette affaire m'aura tout de même permis de mesurer jusqu'où l'absurde peut aller se nicher (...)

Et rien ne m'a été épargné. J'ai tout entendu, toutes les hypothèses ont été faites sur mon compte. Que serait-il arrivé à un joueur anonyme épaulé par un avocat lambda ? Innocent ou pas, il se serait fait « découper ». Voilà ce qui m'a le plus choqué.

## **Ma défense m'a coûté pas loin d'un million d'euros et je n'ai retrouvé mon niveau qu'en 2011...**

Moi, je connaissais les bonnes personnes et j'avais 800 000 livres à investir dans ma défense. Pas loin du million d'euros, en effet, voilà ce que m'ont coûté ces accusations ; et cette somme ne m'a pas immunisé contre la violence médiatique (...).

Quelques jours plus tard, je me décide à sortir de nouveau pour fêter cette victoire d'un nouveau genre pour moi. Après tout ce temps, je me dis que cela pourrait être une bonne rééducation ... À deux heures du matin, en boîte, un homme vient me voir, l'air tranquille, et me demande: « T'as pas un peu de cocaïne ? » Je le regarde, puis je jette des coups d'œil un peu partout autour de moi, persuadé qu'il s'agit d'une caméra cachée. Mais le gars insiste : « T'es sûr, tu n'en as pas ? » Plus les heures avancent dans la nuit, plus ils sont lourds; c'en est trop. L'ami qui m'accompagne vient me secourir, et prend l'obstiné par le cou. Celui-ci insiste: « C'est un enculé, il prend de la cocaïne ! » La sanction tombe : coup de tête de mon ami et l'homme finit avec l'arcade en sang (...)

Sportivement, avec le recul, j'estime que je n'ai véritablement retrouvé mon niveau qu'en 2011.

Presque deux ans de perdus. Face à ce constat, que faire ? »

[in *A revers et contre tout*. – éd. Stock, 2022. – 282 p (pp 123-146)]

### **COMMENTAIRES JPDM**

Après que Richard Gasquet ait été innocenté par le TAS, les instances responsables de cette bévue XXL : CIO, AMA et ITF sont restés muettes et n'ont même pas pris la peine de se confondre en excuses, d'admettre leur incompétence et d'envisager la moindre réparation auprès du tennisman français.